

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 25340065900012	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Syndicat intercommunal à vocation unique Syndicat du Bas Languedoc
--	--

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE AGDE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : Syndicat (2)

ANNEE 2021

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	20
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	24
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	25
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	Sans Objet
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Sans Objet
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	26

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	30
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	32
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) budgétaires .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	8 882 976,81	8 143 784,34
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 739 192,47
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		8 882 976,81	8 882 976,81

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	10 290 651,31	12 325 424,35
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	1 808 717,85	1 069 363,28
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 1 295 418,47	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		13 394 787,63	13 394 787,63
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		22 277 764,44	22 277 764,44

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	476 000,00	0,00	457 000,00	457 000,00	457 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	320 000,00	0,00	320 000,00	320 000,00	320 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	100 000,00	0,00	133 500,00	133 500,00	133 500,00
Total des dépenses de gestion des services		896 000,00	0,00	910 500,00	910 500,00	910 500,00
66	Charges financières	1 193 902,95	0,00	1 132 176,72	1 132 176,72	1 132 176,72
67	Charges exceptionnelles	506 000,00	0,00	506 000,00	506 000,00	506 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	50 000,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		2 645 902,95	0,00	2 648 676,72	2 648 676,72	2 648 676,72
023	Virement à la section d'investissement (6)	2 325 373,49		2 487 197,85	2 487 197,85	2 487 197,85
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	3 590 830,14		3 747 102,24	3 747 102,24	3 747 102,24
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		5 916 203,63		6 234 300,09	6 234 300,09	6 234 300,09
TOTAL		8 562 106,58	0,00	8 882 976,81	8 882 976,81	8 882 976,81

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	8 882 976,81
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	5 462 037,18	0,00	5 400 000,00	5 400 000,00	5 400 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	1 914 604,00	0,00	2 002 369,00	2 002 369,00	2 002 369,00
75	Autres produits de gestion courante	1 950,00	0,00	1 950,00	1 950,00	1 950,00
Total des recettes de gestion des services		7 398 591,18	0,00	7 424 319,00	7 424 319,00	7 424 319,00
76	Produits financiers	474 360,13	0,00	474 360,13	474 360,13	474 360,13
77	Produits exceptionnels	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		7 972 951,31	0,00	7 998 679,13	7 998 679,13	7 998 679,13
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	130 403,21		145 105,21	145 105,21	145 105,21
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		130 403,21		145 105,21	145 105,21	145 105,21
TOTAL		8 103 354,52	0,00	8 143 784,34	8 143 784,34	8 143 784,34

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	739 192,47
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	8 882 976,81
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	6 089 194,88
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	27 000,00	943,80	26 056,20	26 056,20	27 000,00
21	Immobilisations corporelles	564 000,00	299 452,56	264 547,44	264 547,44	564 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	7 614 560,00	1 508 321,49	5 180 478,51	5 180 478,51	6 688 800,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	8 205 560,00	1 808 717,85	5 471 082,15	5 471 082,15	7 279 800,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 964 986,06	0,00	1 993 027,03	1 993 027,03	1 993 027,03
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	2 409 577,89	0,00	1 451 960,00	1 451 960,00	1 451 960,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	4 374 563,95	0,00	3 444 987,03	3 444 987,03	3 444 987,03
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	700 000,00	0,00	700 000,00	700 000,00	700 000,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	13 280 123,95	1 808 717,85	9 616 069,18	9 616 069,18	11 424 787,03
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	130 403,21		145 105,21	145 105,21	145 105,21
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		529 476,92	529 476,92	529 476,92
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	130 403,21		674 582,13	674 582,13	674 582,13
	TOTAL	13 410 527,16	1 808 717,85	10 290 651,31	10 290 651,31	12 099 369,16

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	1 295 418,47
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	13 394 787,63
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	2 038 667,98	1 069 363,28	700 000,00	700 000,00	1 769 363,28
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 548 310,60	0,00	674 914,30	674 914,30	674 914,30
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	3 586 978,58	1 069 363,28	1 374 914,30	1 374 914,30	2 444 277,58
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	2 139 900,72	0,00	2 034 773,04	2 034 773,04	2 034 773,04
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	2 409 577,89	0,00	1 451 960,00	1 451 960,00	1 451 960,00
	Total des recettes financières	4 549 478,61	0,00	3 486 733,04	3 486 733,04	3 486 733,04
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	700 000,00	0,00	700 000,00	700 000,00	700 000,00
	Total des recettes réelles d'investissement	8 836 457,19	1 069 363,28	5 561 647,34	5 561 647,34	6 631 010,62
021	Virement de la section d'exploitation (4)	2 325 373,49		2 487 197,85	2 487 197,85	2 487 197,85
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	3 590 830,14		3 747 102,24	3 747 102,24	3 747 102,24
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		529 476,92	529 476,92	529 476,92
	Total des recettes d'ordre d'investissement	5 916 203,63		6 763 777,01	6 763 777,01	6 763 777,01
	TOTAL	14 752 660,82	1 069 363,28	12 325 424,35	12 325 424,35	13 394 787,63

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	13 394 787,63
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	6 089 194,88
---	---------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	457 000,00		457 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	320 000,00		320 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	133 500,00		133 500,00
66	Charges financières	1 132 176,72	0,00	1 132 176,72
67	Charges exceptionnelles	506 000,00	272 258,00	778 258,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	3 474 844,24	3 474 844,24
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	100 000,00		100 000,00
023	Virement à la section d'investissement		2 487 197,85	2 487 197,85
Dépenses d'exploitation – Total		2 648 676,72	6 234 300,09	8 882 976,81

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	8 882 976,81
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	674 582,13	674 582,13
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 993 027,03	0,00	1 993 027,03
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	27 000,00	0,00	27 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	564 000,00	0,00	564 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	6 688 800,00	0,00	6 688 800,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 451 960,00	0,00	1 451 960,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	700 000,00	0,00	700 000,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		11 424 787,03	674 582,13	12 099 369,16

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	1 295 418,47
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	13 394 787,63
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	20 000,00		20 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	5 400 000,00		5 400 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	2 002 369,00		2 002 369,00
75	Autres produits de gestion courante	1 950,00		1 950,00
76	Produits financiers	474 360,13	0,00	474 360,13
77	Produits exceptionnels	100 000,00	145 105,21	245 105,21
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	7 998 679,13	145 105,21	8 143 784,34

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	739 192,47
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	8 882 976,81
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	1 769 363,28	529 476,92	2 298 840,20
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	674 914,30	0,00	674 914,30
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	272 258,00	272 258,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 451 960,00	0,00	1 451 960,00
28	Amortissement des immobilisations		2 661 844,24	2 661 844,24
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	700 000,00	0,00	700 000,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		813 000,00	813 000,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		2 487 197,85	2 487 197,85
	Recettes d'investissement – Total	4 596 237,58	6 763 777,01	11 360 014,59

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	2 034 773,04
------------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	13 394 787,63
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	476 000,00	457 000,00	457 000,00
604	Achats d'études, prestations de services	500,00	500,00	500,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	6 000,00	5 500,00	5 500,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	3 500,00	4 000,00	4 000,00
6064	Fournitures administratives	8 000,00	6 000,00	6 000,00
6066	Carburants	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6135	Locations mobilières	25 000,00	22 000,00	22 000,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	15 000,00	31 000,00	31 000,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	5 000,00	1 000,00	1 000,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	35 000,00	44 000,00	44 000,00
61551	Entretien matériel roulant	2 000,00	2 000,00	2 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	500,00	500,00	500,00
6156	Maintenance	17 000,00	14 000,00	14 000,00
6161	Multirisques	25 000,00	24 000,00	24 000,00
6162	Assurance obligatoire dommage construct ^e	10 000,00	8 000,00	8 000,00
6168	Autres	2 500,00	2 500,00	2 500,00
618	Divers	500,00	500,00	500,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6226	Honoraires	150 000,00	125 000,00	125 000,00
6231	Annonces et insertions	1 000,00	500,00	500,00
6236	Catalogues et imprimés	5 500,00	6 000,00	6 000,00
6237	Publications	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6247	Transports collectifs personnel	1 000,00	500,00	500,00
6248	Divers	1 000,00	500,00	500,00
6251	Voyages et déplacements	1 000,00	500,00	500,00
6256	Missions	6 000,00	6 000,00	6 000,00
6257	Réceptions	20 000,00	20 000,00	20 000,00
6261	Frais d'affranchissement	3 000,00	4 000,00	4 000,00
6262	Frais de télécommunications	8 000,00	6 500,00	6 500,00
627	Services bancaires et assimilés	4 000,00	2 500,00	2 500,00
63512	Taxes foncières	110 000,00	110 000,00	110 000,00
63513	Autres impôts locaux	500,00	500,00	500,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	1 000,00	500,00	500,00
6358	Autres droits	500,00	500,00	500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	320 000,00	320 000,00	320 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6411	Salaires, appointements, commissions	178 000,00	178 000,00	178 000,00
6413	Primes et gratifications	7 000,00	7 000,00	7 000,00
6415	Supplément familial	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	27 000,00	27 000,00	27 000,00
6452	Cotisations aux mutuelles	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	46 000,00	46 000,00	46 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6458	Cotisat ^e autres organismes sociaux	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6471	Prestations directes	20 000,00	20 000,00	20 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	15 000,00	15 000,00	15 000,00
648	Autres charges de personnel	1 000,00	1 000,00	1 000,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	100 000,00	133 500,00	133 500,00
6531	Indemnités élus	93 500,00	125 000,00	125 000,00
6533	Cotisations de retraite élus	6 000,00	8 000,00	8 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	500,00	500,00	500,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		896 000,00	910 500,00	910 500,00
66	Charges financières (b) (8)	1 193 902,95	1 132 176,72	1 132 176,72
66111	Intérêts réglés à l'échéance	1 223 341,29	1 160 746,03	1 160 746,03
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-29 459,35	-28 590,32	-28 590,32
6618	Intérêts des autres dettes	21,01	21,01	21,01
67	Charges exceptionnelles (c)	506 000,00	506 000,00	506 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	500 000,00	500 000,00	500 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	2 000,00	2 000,00	2 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat^e (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	50 000,00	100 000,00	100 000,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		2 645 902,95	2 648 676,72	2 648 676,72
023	Virement à la section d'investissement	2 325 373,49	2 487 197,85	2 487 197,85
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	3 590 830,14	3 747 102,24	3 747 102,24
675	Valeur comptable éléments d'actif cédés	272 258,00	272 258,00	272 258,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	2 505 572,14	2 661 844,24	2 661 844,24
6862	Dot. amort. charges financ. à répartir	813 000,00	813 000,00	813 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		5 916 203,63	6 234 300,09	6 234 300,09
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		5 916 203,63	6 234 300,09	6 234 300,09
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		8 562 106,58	8 882 976,81	8 882 976,81

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	8 882 976,81
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	463 315,27
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	491 905,59
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-28 590,32

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la règle applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la règle applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	20 000,00	20 000,00	20 000,00
64198	Autres remboursements	20 000,00	20 000,00	20 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	5 462 037,18	5 400 000,00	5 400 000,00
70121	Contre-valeur taxe consommat° eau	5 462 037,18	5 400 000,00	5 400 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	1 914 604,00	2 002 369,00	2 002 369,00
748	Autres subventions d'exploitation	1 914 604,00	2 002 369,00	2 002 369,00
75	Autres produits de gestion courante	1 950,00	1 950,00	1 950,00
752	Revenus des immeubles	1 830,00	1 830,00	1 830,00
757	Redevances des fermiers, concession..	20,00	20,00	20,00
7588	Autres	100,00	100,00	100,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		7 398 591,18	7 424 319,00	7 424 319,00
76	Produits financiers (b)	474 360,13	474 360,13	474 360,13
7681	Fonds soutien-Sortie emprunts à risque	474 360,13	474 360,13	474 360,13
77	Produits exceptionnels (c)	100 000,00	100 000,00	100 000,00
778	Autres produits exceptionnels	100 000,00	100 000,00	100 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		7 972 951,31	7 998 679,13	7 998 679,13
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	130 403,21	145 105,21	145 105,21
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	130 403,21	145 105,21	145 105,21
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		130 403,21	145 105,21	145 105,21
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		8 103 354,52	8 143 784,34	8 143 784,34

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	739 192,47
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	8 882 976,81
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	27 000,00	26 056,20	26 056,20
2031	Frais d'études	18 000,00	18 000,00	18 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	9 000,00	8 056,20	8 056,20
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	564 000,00	264 547,44	264 547,44
2111	Terrains nus	300 000,00	2 197,40	2 197,40
2121	Aménagement Terrains nus	40 000,00	40 000,00	40 000,00
21311	Bâtiments d'exploitation	30 000,00	30 000,00	30 000,00
21561	Service de distribution d'eau	154 000,00	154 000,00	154 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	40 000,00	38 350,04	38 350,04
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	7 614 560,00	5 180 478,51	5 180 478,51
2313	Constructions	2 183 600,00	752 806,27	752 806,27
2314	Constructions sur sol d'autrui	330 000,00	330 000,00	330 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	5 100 960,00	4 097 672,24	4 097 672,24
Total des dépenses d'équipement		8 205 560,00	5 471 082,15	5 471 082,15
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 964 986,06	1 993 027,03	1 993 027,03
1641	Emprunts en euros	1 757 836,46	1 790 086,23	1 790 086,23
1678	Autres dettes conduit° particulières	207 149,60	202 940,80	202 940,80
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	2 409 577,89	1 451 960,00	1 451 960,00
2764	Créances sur personnes de droit privé	2 409 577,89	1 451 960,00	1 451 960,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		4 374 563,95	3 444 987,03	3 444 987,03
458107	convention pinet (6)	200 000,00	200 000,00	200 000,00
458108	convention marseillan (6)	500 000,00	500 000,00	500 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		700 000,00	700 000,00	700 000,00
TOTAL DEPENSES REELLES		13 280 123,95	9 616 069,18	9 616 069,18
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	130 403,21	145 105,21	145 105,21
	Reprises sur autofinancement antérieur	130 403,21	145 105,21	145 105,21
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	53 596,76	56 959,76	56 959,76
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	14 399,04	14 399,04	14 399,04
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	11 865,00	11 865,00	11 865,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	32 349,41	40 287,41	40 287,41
13915	Sub. équipt cpte résult. Groupements	18 193,00	21 594,00	21 594,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	529 476,92	529 476,92
1318	Autres subventions d'équipement	0,00	529 476,92	529 476,92
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		130 403,21	674 582,13	674 582,13
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		13 410 527,16	10 290 651,31	10 290 651,31

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	1 808 717,85
-----------------------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	1 295 418,47
---	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	13 394 787,63
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	2 038 667,98	700 000,00	700 000,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	1 352 417,00	700 000,00	700 000,00
1314	Subv. équipt Communes	686 250,98	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 548 310,60	674 914,30	674 914,30
1641	Emprunts en euros	1 548 310,60	674 914,30	674 914,30
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		3 586 978,58	1 374 914,30	1 374 914,30
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 139 900,72	2 034 773,04	2 034 773,04
1068	Autres réserves	2 139 900,72	2 034 773,04	2 034 773,04
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	2 409 577,89	1 451 960,00	1 451 960,00
2764	Créances sur personnes de droit privé	2 409 577,89	1 451 960,00	1 451 960,00
Total des recettes financières		4 549 478,61	3 486 733,04	3 486 733,04
458207	convention pinet (5)	200 000,00	200 000,00	200 000,00
458208	convention marseillan (5)	500 000,00	500 000,00	500 000,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		700 000,00	700 000,00	700 000,00
TOTAL RECETTES REELLES		8 836 457,19	5 561 647,34	5 561 647,34
021	Virement de la section d'exploitation	2 325 373,49	2 487 197,85	2 487 197,85
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	3 590 830,14	3 747 102,24	3 747 102,24
2181	Installat° générales, agencements	272 258,00	272 258,00	272 258,00
28031	Frais d'études	10 897,00	10 897,00	10 897,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00	6 957,55	6 957,55
28121	Aménagement Terrains nus	1 541,00	1 541,00	1 541,00
281311	Bâtiments d'exploitation	477 695,33	520 661,94	520 661,94
281315	Bâtiments administratifs	1 277,65	521,00	521,00
281355	Aménagement Bâtiments administratifs	0,00	697,00	697,00
28143	Constr. / sol d'autrui-Droit superficie	7 637,95	7 637,95	7 637,95
28148	Autres constructions sur sol d'autrui	13 492,00	13 492,00	13 492,00
28155	Outillage industriel	0,00	239,00	239,00
281561	Service de distribution d'eau	1 852 164,72	1 968 410,86	1 968 410,86
281728	Autres terrains (mise à disposition)	404,00	404,00	404,00
2817311	Bâtiments d'exploitation (mise à dispo)	6 312,00	6 312,00	6 312,00
281738	Autres constructions (mise à dispo)	16 327,00	16 327,00	16 327,00
2817561	Service de distribution d'eau (mad)	87 176,46	86 463,16	86 463,16
281757	Aménagement matériel industriel (mad)	12 733,99	11 132,00	11 132,00
28181	Installations générales, agencements	1 677,40	1 114,00	1 114,00
28183	Matériel de bureau et informatique	4 364,46	4 460,72	4 460,72
28184	Mobilier	2 652,00	4 576,06	4 576,06
28188	Autres	9 219,18	0,00	0,00
4817	Pénalités de renégociation de la dette	813 000,00	813 000,00	813 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		5 916 203,63	6 234 300,09	6 234 300,09
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	529 476,92	529 476,92
13118	Autres Subv. Équipt Etat	0,00	529 476,92	529 476,92
TOTAL RECETTES D'ORDRE		5 916 203,63	6 763 777,01	6 763 777,01
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		14 752 660,82	12 325 424,35	12 325 424,35

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	1 069 363,28
----------------------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	13 394 787,63
---	----------------------

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.
- (7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
- (9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											Catégorie d'emprunt (8)	
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)		Possibilité de remboursement anticipé O/N
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00								
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					41 219 293,43								
1641 Emprunts en euros (total)					41 219 293,43								
00 0020 80592 A	SA CREDIT FONCIER	06/11/2012	06/11/2012	26/11/2012	3 000 000,00	F		4,420	4,478	A	C		A-1
00002080692B	SA CREDIT FONCIER	06/11/2012	25/03/2013	25/03/2014	2 000 000,00	F		4,570	4,570	A	C		A-1
00692504792G	SA CREDIT FONCIER	18/07/2008	21/07/2008	31/07/2008	5 000 000,00	F		4,930	5,176	T	P	O	A-1
0250666/02	SA CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	14/06/2006	01/04/2009	01/07/2009	392 389,07	F		3,940	4,002	T	P		A-1
02LM2M013PR	SA CRCA	01/01/2017	01/01/2017	20/11/2017	139 487,58	F		5,336	5,382	A	X Echéance constante		A-1
5412021	SA CAISSE EPARGNE	21/02/2019	02/04/2019	25/07/2019	1 200 000,00	F		1,840	1,856	T	X Echéance constante	O	A-1
8186385	SA CAISSE EPARGNE	18/06/2012	18/06/2012	25/09/2012	500 000,00	F		5,110	5,198	T	X Echéance constante		A-1
A171202B000	SA CAISSE EPARGNE	01/01/2011	25/12/2011	25/03/2012	230 655,71	F		4,100	4,165	T	X Echéance constante	O	A-1
ARC30070	SA CAISSE EPARGNE	01/01/2007	25/03/2007	25/03/2008	199 660,77	F		4,470	4,470	A	X Echéance constante		A-1
MIN0250666/003	SA CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	14/06/2006	01/04/2009	01/07/2009	1 568 387,50	F		3,940	4,002	T	P		A-1
MIN245533EUR	SA CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	01/01/2007	30/04/2007	01/04/2008	5 000 000,00	F		4,280	4,280	A	P		A-1
MON505213EUR	SA CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	26/10/2015	01/12/2015	01/07/2016	12 755 379,46	F		3,250	3,378	A	X Division Echéance Constante		A-1
MON513084EUR/001	SA CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	01/01/2017	01/01/2017	01/03/2017	483 333,34	F		1,760	1,797	T	C	O	A-1
MON516245EUR/001	SA CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	01/01/2017	01/01/2017	01/03/2017	750 000,00	F		1,280	1,282	T	C	O	A-1
MON535431EUR	SA CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	07/07/2020	15/08/2020	01/11/2020	1 000 000,00	F		0,860	0,873	T	X Echéance constante	O	A-1
MPH275226EUR	SA CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	12/05/2011	30/05/2011	01/06/2012	7 000 000,00	F		3,880	3,533	A	C		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00								

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					2 420 808,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					2 420 808,00									
2004 1849	Entreprise AGENCE DE L EAU	13/09/2004	14/02/2005	16/03/2008	61 000,00	F			0,000		A	X Echéance constante		A-1
2005 0932	Entreprise AGENCE DE L EAU	07/06/2005	21/07/2005	16/09/2008	1 113 200,00	F			0,000		A	X Echéance constante		A-1
20171082	Entreprise AGENCE DE L EAU	24/07/2017	30/08/2017	16/08/2019	1 246 608,00	F			0,000		A	X Echéance constante		A-1
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					43 640 101,43									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt		Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)			Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)	0,00	0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)				29 732 851,36					1 740 086,23	1 110 746,03	0,00	463 315,27
1641 Emprunts en euros (total)				29 732 851,36					1 740 086,23	1 110 746,03	0,00	463 315,27
00 0020 80592 A		0,00	A-1	1 400 000,00	6,83	F	4,478	4,478	200 000,00	62 739,44	0,00	5 228,29
00002080692B		0,00	A-1	1 066 666,89	7,17	F	4,570	4,570	133 333,33	49 423,70	0,00	33 411,78
00692504792G		0,00	A-1	4 334 674,59	27,50	F	5,176	5,176	74 340,75	215 284,63	0,00	36 172,60
0250666602		0,00	A-1	295 770,22	17,00	F	4,002	4,002	11 231,72	11 489,08	0,00	2 802,70
02LM2M013PR		0,00	A-1	123 156,91	16,83	F	5,382	5,382	4 638,65	6 539,63	0,00	716,74
5412021		0,00	A-1	1 142 474,23	23,25	F	1,856	1,856	39 240,04	20 751,80	0,00	3 721,58
8186385		0,00	A-1	346 742,18	11,42	F	5,198	5,198	22 773,58	17 286,74	0,00	275,91
A171202B000		0,00	A-1	44 764,24	1,67	F	4,165	4,165	25 187,69	1 451,35	0,00	13,38
ARC30070		0,00	A-1	81 650,73	5,17	F	4,470	4,470	12 165,19	3 649,79	0,00	2 381,27
MIN0250666/003		0,00	A-1	1 172 876,47	17,00	F	4,002	4,002	45 423,44	45 546,69	0,00	11 105,41
MIN245533EUR		0,00	A-1	4 237 957,74	26,25	F	4,280	4,280	83 570,28	183 903,82	0,00	135 208,01
MON505213EUR		0,00	A-1	9 697 586,50	27,50	F	3,378	3,378	621 224,32	319 548,94	0,00	149 539,37
MON513084EUR/001		0,00	A-1	350 000,06	10,42	F	1,797	1,797	33 333,32	5 940,00	0,00	479,92
MON516245EUR/001		0,00	A-1	600 000,00	15,92	F	1,282	1,282	37 500,00	7 382,82	0,00	590,63
MON535431EUR		0,00	A-1	988 530,80	19,58	F	0,873	0,873	46 123,92	8 352,88	0,00	1 350,78
MPH275226EUR		0,00	A-1	3 850 000,00	10,42	F	3,533	3,533	350 000,00	151 454,72	0,00	80 316,90
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		1 278 507,20					202 940,80	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N										ICNE de l'exercice	
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt		Annuité de l'exercice				
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)		Intérêts perçus (le cas échéant) (16)
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		1 278 507,20					202 940,80	0,00	0,00	0,00
2004 1849		0,00	A-1	8 133,29	1,17	F		0,000	4 066,67	0,00	0,00	0,00
2005 0932		0,00	A-1	148 426,71	1,67	F		0,000	74 213,33	0,00	0,00	0,00
20171082		0,00	A-1	1 121 947,20	8,58	F		0,000	124 660,80	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		31 011 358,56					1 943 027,03	1 110 746,03	0,00	463 315,27

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV
A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à court sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (turner)	Nombre de produits	19	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	31 011 358,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS		A7

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 45801	Intitulé de l'opération : marche a9/sade	Date de la délibération :	
		RAR N-1 (3)	Total (4)
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	Nouveaux crédits votés	
	DEPENSES (a)	0,00	0,00
458101	Dépenses nouvelles (5)	70 961,47	0,00
040	Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	70 961,47	0,00
041	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00
	Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00
	Dépenses nettes (a – c)	70 961,47	0,00
458201	Financement par le tiers (7)	67 159,06	0,00
	Financement par d'autres tiers (7)	67 159,06	0,00
040	Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00
041	Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00
	Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00
	Recettes nettes (b - d)	67 159,06	0,00

N° opération : 45802	Intitulé de l'opération : marche a9/gendry	Date de la délibération :	
		RAR N-1 (3)	Total (4)
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	Nouveaux crédits votés	
	DEPENSES (a)	0,00	0,00
458102	Dépenses nouvelles (5)	150 100,03	0,00
040	Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	150 100,03	0,00
041	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00
	Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00
	Dépenses nettes (a – c)	150 100,03	0,00
458202	Financement par le tiers (7)	153 902,44	0,00
	Financement par d'autres tiers (7)	153 902,44	0,00
040	Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00
041	Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00
	Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00
	Recettes nettes (b - d)	153 902,44	0,00

N° opération : 45804	Intitulé de l'opération : convention montagnac			Date de la délibération :	
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
	DEPENSES (a)				
458104	Dépenses nouvelles (5)	176 275,12	0,00	0,00	0,00
040	Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	176 275,12	0,00	0,00	0,00
041	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
	Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses nettes (a - c)	176 275,12	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (b)				
458204	Financement par le tiers (7)	176 275,12	0,00	0,00	0,00
	Financement par d'autres tiers (7)	176 275,12	0,00	0,00	0,00
040	Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes nettes (b - d)	176 275,12	0,00	0,00	0,00

N° opération : 45805	Intitulé de l'opération : convention montagnac-s/traitant			Date de la délibération :	
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
	DEPENSES (a)				
458105	Dépenses nouvelles (5)	29 050,00	0,00	0,00	0,00
040	Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	29 050,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
	Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses nettes (a - c)	29 050,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (b)				
458205	Financement par le tiers (7)	29 050,00	0,00	0,00	0,00
	Financement par d'autres tiers (7)	29 050,00	0,00	0,00	0,00
040	Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes nettes (b - d)	29 050,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 45807	Intitulé de l'opération : convention pinet			Date de la délibération :	
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
	DEPENSES (a)	0,00	0,00	200 000,00	200 000,00
458107	Dépenses nouvelles (5)	0,00	0,00	200 000,00	200 000,00
040	Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
	Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	200 000,00	200 000,00
458207	RECETTES (b)	0,00	0,00	200 000,00	200 000,00
	Financement par le tiers (7)	0,00	0,00	200 000,00	200 000,00
	Financement par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	200 000,00	200 000,00

N° opération : 45808	Intitulé de l'opération : convention marseillan			Date de la délibération :	
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
	DEPENSES (a)	0,00	0,00	500 000,00	500 000,00
458108	Dépenses nouvelles (5)	0,00	0,00	500 000,00	500 000,00
040	Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
	Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	500 000,00	500 000,00
458208	RECETTES (b)	0,00	0,00	500 000,00	500 000,00
	Financement par le tiers (7)	0,00	0,00	500 000,00	500 000,00
	Financement par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	500 000,00	500 000,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes. (an) en dépenses et en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)				0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Adjoint administratif ppal 1ere classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint administratif ppal 2e cl	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		1,00	1,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint technique	C	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		5,00	1,00	6,00	6,00	0,00	6,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

	IV
	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				20 003,00		
Adjoint administratif	C	ADM		20 003,00	A	CDD
TOTAL GENERAL				20 003,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Moitié du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité,...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois de niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs directs sur emplois de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 54
 Nombre de membres présents : 29
 Nombre de suffrages exprimés : 41
 VOTES :
 Pour : 41
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 08/04/2021

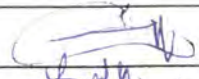
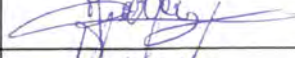

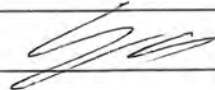
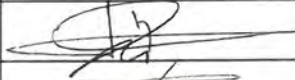
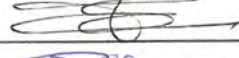

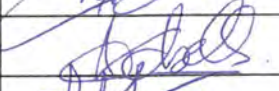

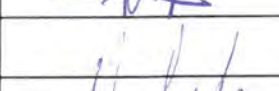
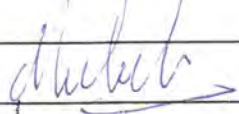



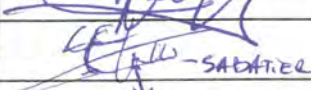





Présenté par (1) Le president,
 A Marseillan le 14/04/2021
 (1) Le president,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire
 A Marseillan, le 14/04/2021
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

ALAUZET Jean-Marc	
ALOY Frédéric	
ALRIC William	
ANTERRIEU Anne-Marie	
ANTIGNAC Stéphane	
ARAGON Jean-Claude	
AUDOUI Phillippe	
BERGE Jacques	
BERTES Alain	P. BERGE Jacques
BOSC Marcel	P. FAGES - Royer
CELIE Raymond	
CINCON Sylvie	
COEURVEUILLE Michel	
COMMEINHES François	
CUSIN Gilles	
DALUZ Aurélien	
DARDE Pascaline	P. ALRIC William
DARTIER Jordan	Sup. M ^e BOLINCHES Jacques
DAUGA Jean-Marc	P. VANDERMEERSCH
DELMAS Olivier	P. PETIT François
DEMOLLIERE Jean-Pierre	

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

D

EVOUNA NGUEMA Graziella		
FAGES Roger		
FERNANDEZ Angel	P. MABELLY	
FERRIER Magali	P. NIDECKER Georges	
GACHON Anne		
GARCIA Michel	P. NIDECKER Georges	
GLOMOT Rémi		
GYBELY Claude		
ILLAIRE Régine	Sup. M ^e PIC François	
JAMMA Alicia		
LENOIR Philippe		
LHOSTE Céline		
MABELLY Laurence		
MARTINIER Jacques	P. ARAGON	
MICHEL Yves		
MUSENGER Pascal		
NIDECKER Georges		
NURIT Gilles		
PETIT François		
RAJA Cédric	P. Alicia Jamma	
REVOL René		
RIMBERT Anne	P. MICHEL Yves	
RIO François		
SABATIER Vincent		
SABLOS Gérard		
SABORIT Ghislaine	P. ALAUZET Jean-Marc	
SAINT ELLIER Catherine		
SAUCEROTTE Bernard		
SAVY Max		

Envoyé en préfecture le 22/04/2021
 Reçu en préfecture le 22/04/2021
 Affiché le 22/04/2021
 ID : 034 253400656 20210414 DEL210402 BF

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

SCHMITT Jérôme	
VALLAT Stéphane	P. GARCIA
VANDERMEERSCH Bruno	
VERA Joël	

Certifié exécutoire par (1) Le président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 22/04/2021, et de la publication le 22/04/2021
 A Marseillan, le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général
 (2) L'assemblée délibérante étant le Comité syndical

Le Président



Y. MICHEL

